

savoir, au moment où l'on passe des commandes, quel genre d'avion on nous procure. Les États-Unis n'achètent plus cet avion dans lequel des défauts se sont manifestés.

Monsieur le président, cela me rappelle vivement le temps où j'ai eu le privilège de participer aux exercices de la marine canadienne au large des Bermudes. Trois destroyers étaient alignés. Lors d'une attaque simulée de la part d'un avion, la moitié des canons des trois bâtiments ne voulurent pas ou ne purent tirer

**L'hon. M. Churchill:** Quand cela s'est-il passé? Il y a un an?

**M. Winch:** Il y a un peu plus d'un an. Nous avons le droit de savoir si cet état de choses a été corrigé. Car, dans le cas d'une attaque par plus d'un avion, tous nos destroyers canadiens auraient coulé, étant donné que les canons ne pouvaient pas ou ne voulaient pas tirer.

Voilà les choses dont le ministre devrait traiter au lieu de s'attacher à des généralités. Nous aimerions l'aider. Mais cela nous est impossible car le ministre et le gouvernement nous dissimulent la vérité au lieu de nous donner des chiffres, des faits ou des explications.

Je vois que mon temps s'achève, mais j'aimerais parler d'une autre question qui me préoccupe, celle du moral. Le moral est de la plus haute importance. Si le moral de nos forces armées a baissé au cours des 18 ou 24 derniers mois, ce n'est pas à cause du programme d'intégration. Je le sais car j'ai parlé à nombre de militaires. Même si la déclaration initiale a soulevé certaines questions, aujourd'hui non seulement on accepte mais on approuve la politique d'intégration. Si le moral a baissé c'est que le ministre et son ministère n'ont pas le courage de leurs convictions. Hier soir, le ministre a déclaré que les forces armées du Canada se composent de professionnels, ce qui explique leur excellente tenue et leurs normes élevées. Je suis complètement d'accord sur ce point.

• (1.10 p.m.)

Lorsque notre comité de la défense a visité les bases militaires en Europe, nous avons été les hôtes d'une base américaine. A la réception officielle, j'étais assis entre deux officiers des États-Unis qui m'ont dit combien ils admiraient les militaires canadiens, qui étaient tellement supérieurs aux leurs. Je leur ai demandé pourquoi et ils m'ont répondu: parce que vos hommes sont des professionnels. Ce ne sont pas des conscrits, ils ne sont pas obligés de faire leur service militaire. Ils ne pensent pas qu'à quitter l'armée dans deux ou

[M. Winch.]

trois ans. C'est leur vie et leur métier. Leur attitude et leur moral sont différents. Je suis de cet avis.

Le ministre agit-il comme si ces hommes étaient des professionnels, comme s'ils avaient une carrière et devaient être traités en conséquence? Eh bien, non, monsieur le président. L'automne dernier, j'ai fait partie d'un groupe de six membres invités à assister à des manœuvres navales près des côtes des Bermudes. La suite du capitaine, sur le *Bonaventure*, m'échut au sort comme logement. Ce fut toute une semaine. Mais je n'ai pas passé tout mon temps dans la suite du capitaine. J'ai visité tout le navire. Et je puis vous assurer qu'il y a tout un monde de différence entre la suite du capitaine et les postes des autres 1,000 hommes dont plusieurs travaillent et dorment dans une température au-delà de 100 degrés. Je crois qu'on doit doubler le *Bonaventure* cette année. J'espère que nous ferons quelque chose pour mieux loger les autres marins, les sans grade qui constituent l'armature de tous les services.

Le ministre a remarqué, je l'espère, qu'il s'agit de professionnels. Nous consacrons deux, trois ou quatre années à la formation de techniciens. Pourquoi ne pas leur accorder la rémunération qu'ils méritent lorsqu'ils montent en grade et acquièrent de l'expérience. Dans la construction, tout apprenti reçoit au départ 60 p. 100 du salaire d'un compagnon, et sa rémunération augmente chaque année ou à tous les six mois. Pourquoi ne pas traiter ainsi les employés des forces armées.

Au cours de ce voyage, des officiers m'ont dit: «Nous ne sommes pas trop mal traités, mais étudiez un peu le cas des marins. Bon nombre sont mariés. Ils doivent quitter leur foyer et, que vous le vouliez ou non, lorsque le mari n'est pas là, l'épouse doit faire des travaux et des dépenses supplémentaires». Ces gens m'ont dit: «Pourquoi ne pas verser à ces hommes une indemnité de voyage en mer, car nous allons dans toutes les parties du monde. Nous sommes les ambassadeurs du Canada». Les officiers à qui j'ai parlé m'ont dit: «Va-t-on nous accorder une indemnité quelconque pour représenter le Canada? Car, à moins de passer pour des pingres, nous devons remettre les politesses à ceux qui nous reçoivent, et ainsi de suite.»

La réponse est: «Non, on ne reçoit aucune indemnité». Pourquoi ne faites-vous pas quelque chose...

**L'hon. M. Hellyer:** Puis-je poser une question au député?

**M. Winch:** Il faut des années pour former nos techniciens, mais ils sont obligés de s'engager à servir pour trois, quatre ou cinq ans seulement. Le ministre se souviendra